



**INDICATEURS ECONOMIQUES ET SOCIAUX  
DES C H R S DE LA REGION  
NORD- PAS DE CALAIS  
DONNEES 2005**

**DRASS DU NORD - PAS DE CALAIS  
POLE SOCIAL ET MEDICO - SOCIAL**

## PREAMBULE

Le décret du 22 octobre 2003 relatif à la gestion comptable budgétaire et financière et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux institue des tableaux de bord pour plusieurs catégories de structures. Ces tableaux de bord sont constitués par une série d'indicateurs sociaux économiques fixés par arrêtés ministériels.

La monographie présentée dans ce document est élaborée à partir des indicateurs sociaux économiques issus des comptes administratifs proposés pour 2005 de 54 centres d'hébergement et de réadaptation sociale. Cela représente un taux de couverture de plus de 78 %.

La monographie décline les rubriques suivantes :

- la population accueillie : répartition par âge et par sexe
- la répartition des populations accueillies selon la situation familiale
- La durée moyenne de prise en charge :

Elle est considérée en nombre de jours calendaires et non sur la base des jours d'ouverture de l'établissement ou du service. Elle est calculée sur la base des personnes sorties de la structure au cours de l'exercice 2005

- la qualification du personnel : répartition par niveau de qualification et indication sur la technicité et l'ancienneté du personnel, à l'aide d'un indicateur vieillesse-technicité qui mesure le poids de l'ancienneté et de la technicité sur la masse salariale.
- les indicateurs financiers :

Le coût de la structure : cet indicateur permet de mesurer les dépenses liées à la structure de l'établissement, hors dépenses afférentes aux usagers. Elles sont rapportées au nombre de places autorisées. Il intègre les dépenses afférentes aux personnels exerçant une fonction d'encadrement et logistique, les dépenses du groupe fonctionnel III et la valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit.

Le coût lié à l'encadrement : cet indicateur mesure le poids des dépenses liées au personnel de l'encadrement y compris le personnel d'encadrement travaillant au siège social. Elles sont également rapportées au nombre de places autorisées.

Le coût lié à l'immobilier : cet indicateur mesure les dépenses liées aux infrastructures et/ ou la valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit. Elles sont aussi rapportées au nombre de places autorisées.

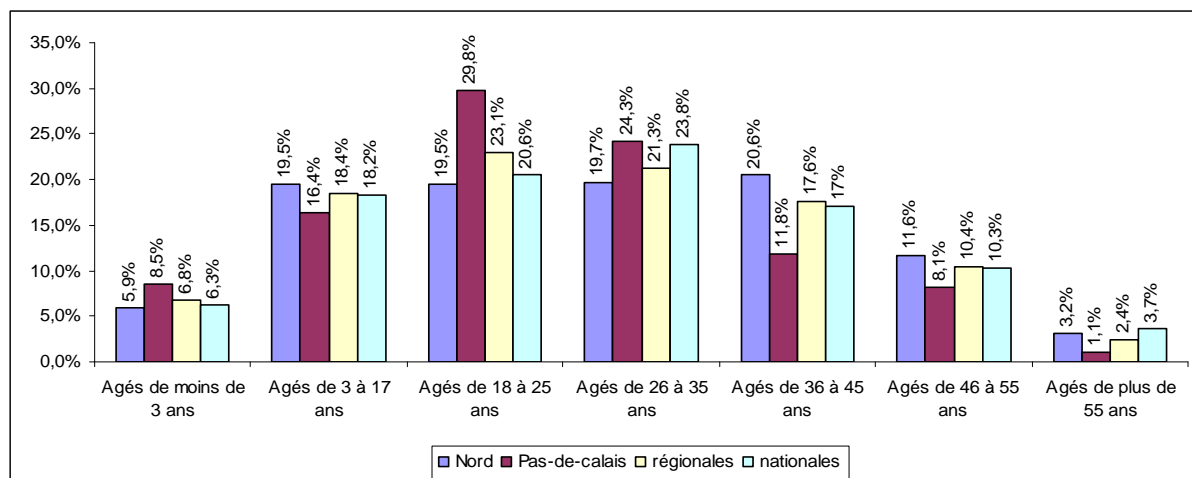
Le tableau de bord constitué de ces indicateurs sociaux économiques est publié chaque année par arrêté préfectoral. Dans la région Nord Pas de Calais, le premier tableau de bord a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en mars 2006 : il porte sur les données des comptes administratifs 2004.

Depuis, le Préfet de région a arrêté le tableau de bord issu des comptes administratifs 2005 en juin 2007.

# Monographie des CHRS de la région Nord – Pas de Calais

L'étude porte sur 54 CHRS (36 dans le Nord et 18 dans le Pas de Calais)  
Les données sont issues des comptes administratifs 2005

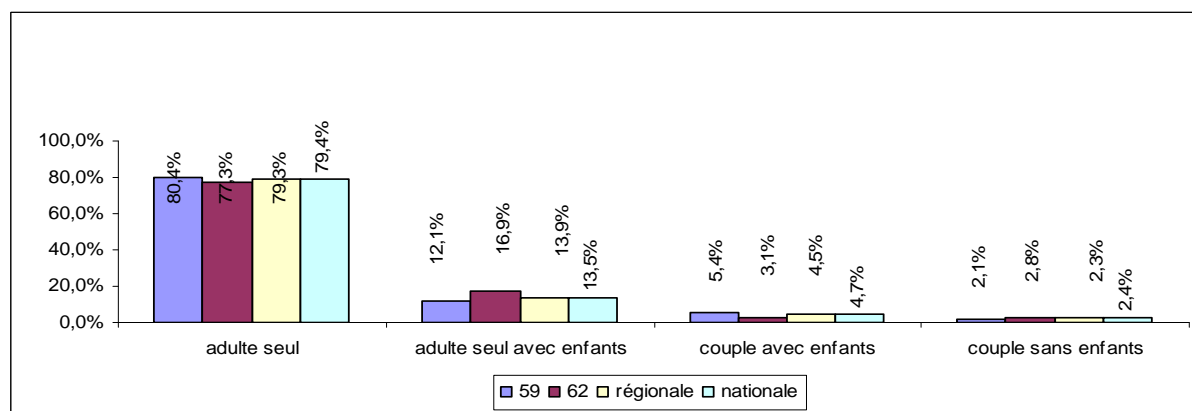
## I. La population accueillie – répartition par tranche d'âge et par sexe:



La population hébergée dans les CHRS du Pas de Calais est plus jeune que celle accueillie dans les CHRS du Nord : dans le Pas de Calais la population âgée de moins de 36 ans représente 79% contre 65% dans le Nord.

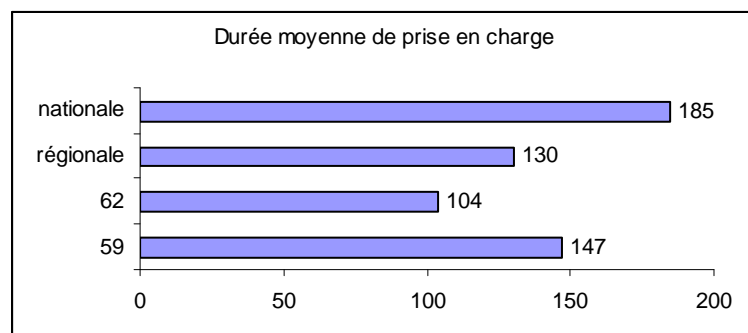
Au niveau régional la répartition par sexe est la suivante : 68% d'hommes et 32 % de femmes

## II. La situation familiale :



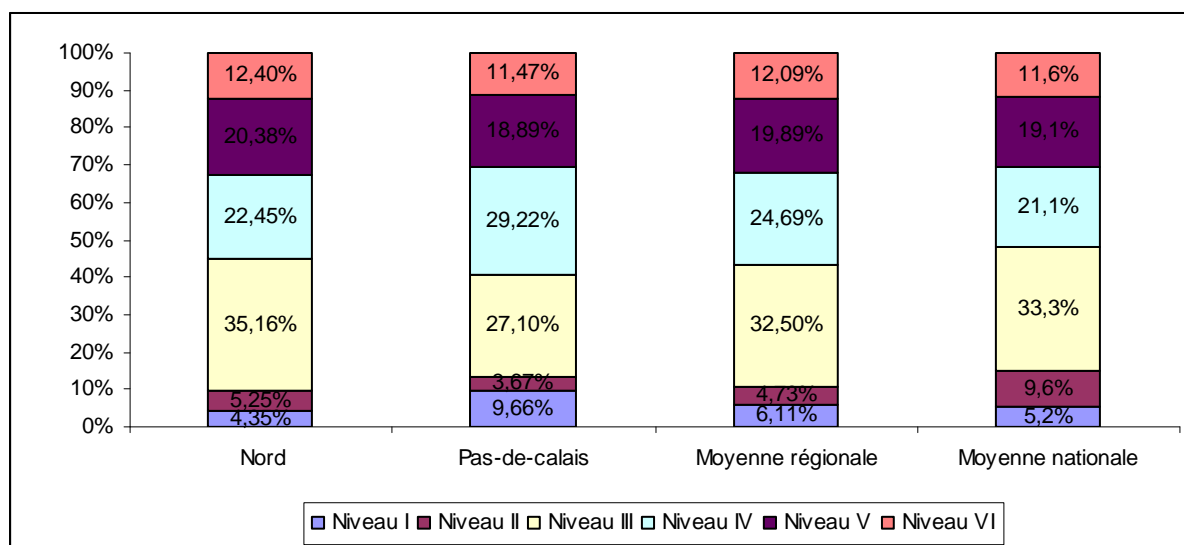
Les adultes seuls représentent plus de 79% de la population accueillie dans les CHRS de la région, pourcentage que l'on retrouve au niveau national.

## III. la durée moyenne de prise en charge :



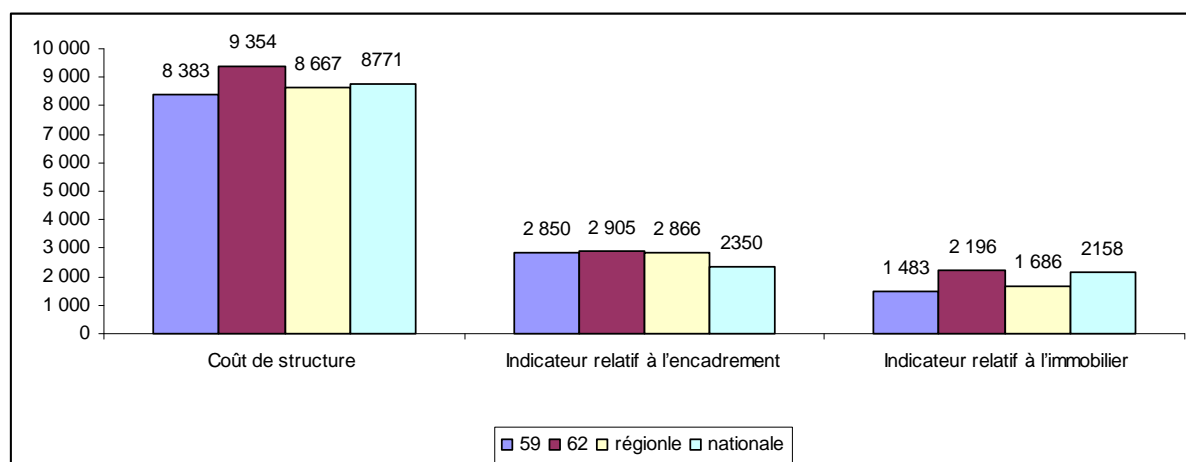
La durée moyenne de prise en charge se situe à 130 jours au niveau régional. Toutefois elle varie de 14,3 jours à 536 jours selon les structures implantées dans la région.

### III . La répartition du personnel par niveau de qualification :



Les CHRS du Nord recrutent plus de niveau III et les niveaux I et II sont plus présents dans les CHRS du Pas de Calais ainsi qu'au niveau national. L'indicateur vieillesse technicité est de 1,159 au niveau régional très proche du niveau national situé à 1,158. Il oscille entre 1 et 1,468 pour les CHRS situés dans la région.

### IV . Les indicateurs financiers :



Les coûts sont globalement plus élevés dans le Pas de Calais que dans le Nord:

- 12 % pour les coûts liés à la structure
- 2 % pour les coûts liés à l'encadrement
- 48 % pour les coûts liés à l'immobilier

Ces différences peuvent s'expliquer, en partie, pour le Pas de Calais par des CHRS de plus petites tailles et un indicateur vieillesse technicité plus élevé.

Coût de structure : valeur moyenne	Nombre de CHRS	%
Inférieur à 8 667 €	25	46%
De 8 667 € à moins de 10 000 €	11	21%
De 10 000 € à moins de 15 000€	13	24%
Plus de 15 000 €	5	9%